



Résumé : *Pour répondre à la question : quels types de grammaire enseigner ? il me semble qu'il faut préalablement définir le public auquel la grammaire s'adressera. Le contenu et la grammaire sont nécessairement déterminés à la fois par la théorie dont elle s'inspire, le public auquel elle est destinée, et par l'objectif visé. Une grammaire devrait proposer une description de la langue, qui tienne compte de la fonction de communication. Il est indispensable qu'elle pose clairement ses concepts et ses critères d'analyse, en fonction des principes théoriques retenus. Dans le cadre de ce travail, je vais exposer la façon dont j'enseigne la grammaire et le type de grammaire choisi pour les étudiants de philologie française à l'université d'Istanbul.*

Mots clés : *grammaire, méthodologie, enseignement, philologie française, université d'Istanbul.*

Abstract : *Which type of grammar must be taught ? To answer this question, it seems to me that first we have to define the right public. The content of a grammar is determined by its theoretical base, the public targeted and by its aim. A grammar should represent the description of a language, and this description has to underline the communicational function. A grammar must define clearly its concepts and its analytic principles, depending on its theoretical base. In this study, I will explain the way I teach grammar and the type of grammar chosen for the students of French philology, at the Istanbul University.*

Key words : *grammar, methodology, teaching, French philology, Istanbul University*

Özet : *Nasıl bir dilbilgisi öğretmeliyiz sorusuna cevap vermek için bence öncelikle söz konusu dilbilgisinin hitap ettiği öğrenci kitlesini belirlemek gerekiyor. Dilbilgisi ile içeriği, doğal olarak hem dilbilgisinin kaynaklandığı kuram, hem hitap ettiği kitle, hem de sahip olduğu amaçtarafından belirlenmektedir. Dilbilgisi, dilin, iletişim işlevini göz ardı etmeyen bir tanımını yapmalıdır. Belli başlı kavramlarını ve çözümleme ilkelerini, sahip çıktığı kuramsal altyapıdan beslenerek ortaya koymalıdır. Bu çalışmada, dilbilgisini öğretme yöntemlerimi ve İstanbul Üniversitesi Fransız Dili ve Edebiyatı Anabilim Dalı öğrencileri için seçilen dilbilgisi türüne değineceğim.*

Anahtar sözcükler : *dilbilgisi, yöntem, öğretim, Fransız Dili ve Edebiyatı, İstanbul Üniversitesi.*

Dans le cadre de ce travail, je vais exposer la façon dont j'enseigne la grammaire aux étudiants de philologie française à l'université d'Istanbul. Soulignons qu'il y a une ambiguïté dans ce terme de *grammaire* : s'il s'agit d'un manuel, il faut, bien entendu, l'adapter au niveau des étudiants concernés. S'il s'agit d'une description, il faut viser un large public tout en restant le plus rigoureux et le plus clair possible. Une grammaire ainsi conçue, enseignée non comme un simple savoir mais comme un savoir-faire, une pratique, atteint un but plus important que la seule linguistique : elle apprend aussi à penser.

On peut se demander comment a été effectuée la sélection des difficultés de choix du type de grammaire. Elle s'est opérée tout naturellement et progressivement, au cours de quelques années d'expérience dans l'établissement en question. Passionnée par les problèmes de langue, je n'ai pas cessé de les enregistrer à l'occasion de mes cours, de mes enquêtes, de mes lectures. Je notais soigneusement telle faute, telle hésitation, telle option chez mes étudiants, dans les copies que je corrigeais.

1. Quelle grammaire pour les étudiants de philologie française ?

Toute élaboration d'un programme suppose que l'on décide de ce que l'on étudie et de ce que l'on laisse sciemment de côté. Dans ce qui suit, je présenterai très brièvement le choix de la méthodologie de la grammaire pour les étudiants.

1.1. En première année

1.1.1. En première année, j'enseigne la syntaxe, l'étude de la phrase : la problématisation de l'objet *phrase*, les modalités, l'ordre des mots, les fonctions syntaxiques (les éléments détachés ou les éléments construits par le verbe, et, à l'intérieur de ceux-ci, le critère de reconnaissance du sujet, des compléments essentiels et des compléments accessoires du verbe) ; la subordination : l'étude traditionnelle des différents types de subordonnées et de leurs fonctions ; le syntagme nominal : la structure, le genre et le nombre du nom et de l'adjectif, la place de l'adjectif, l'initiation aux questions de référence et de détermination par l'étude des déterminants grammaticaux du nom (démonstratifs, interrogatifs, possessifs, indéfinis, etc.) et des pronoms (démonstratifs, interrogatifs, possessifs, indéfinis, relatifs, etc.) et le syntagme verbal : l'étude des déterminants grammaticaux du verbe (temps, aspects, modes). Les unités de la classe des déterminants grammaticaux sont analysées à partir de différents critères, morphologique, syntaxique et sémantique.

1.1.2. En première année, je fais également de la grammaire. Pour ce faire, je prends comme référence *la Grammaire progressive du français*, de Mai Grégoire et Odile Thiéveroz (niveau intermédiaire, Clé International, 2003). Elle comporte de nombreux exemples qui s'avèrent pertinents pour renforcer les règles et mettre en œuvre une langue authentique. Dans *la Grammaire progressive du français*, les règles grammaticales sont présentées dans une perspective de langue orale aussi bien qu'écrite. Cet ouvrage est aussi une grammaire pédagogique car les explications grammaticales sont simples, le plus souvent de l'ordre de la phrase ; elles utilisent un minimum de métalangage, des exemples clairs et diversifiés illustrent chaque explication grammaticale, la

langue utilisée dans ces exemples et les exercices sont authentiques, le contenu linguistique et culturel des exercices a été choisi de façon à ne pas introduire de difficultés particulières pour l'apprenant et l'organisation de chaque chapitre est progressive ; les principaux points grammaticaux sont découpés en unités plus petites et autonomes.

Afin de pouvoir bien approfondir les règles de la grammaire, j'oblige mes étudiants à réaliser tous les exercices de *450 exercices de grammaire* d'Evelyne Siréjols et Dominique Reanud (niveau intermédiaire, Clé International). Cet ouvrage a pour objectif le réemploi et l'ancrage de structures grammaticales préalablement étudiées : les exercices proposés doivent permettre aux étudiants de fixer leurs acquisitions par le maniement des formes syntaxiques. Les exercices sont présentés de façon claire, accompagnés d'exemples, évitant ainsi l'introduction d'un métalangage avec lequel l'étudiant est peu familiarisé. Les exercices, composés de huit phrases chacun, sont classés dans un même chapitre, du plus simple au plus complexe. De plus, chaque aspect grammatical est présenté à travers une variété d'exercices à difficulté progressive ; leur typologie est connue des étudiants : exercices à trous, exercices à choix multiple, exercices de transformations et de mise en relations. Ce cahier devrait ainsi apporter à l'étudiant une plus grande maîtrise de la langue en lui donnant l'occasion d'affiner sa compétence linguistique et par là même sa compétence de communication en français.

1.2. En deuxième année

En deuxième année, je fais essentiellement de la grammaire. Pour ce faire, j'ai pris comme référence deux types d'ouvrages: *la Grammaire progressive du français* (niveau avancé, Clé International, 1997), de Michel Bulares et Jean Louis Frereau, et *Campus 3* (méthode de français), de Jacques Pécheur, Edvige Costanzo et Muriel Molinié. *Campus 3* répond bien aux buts des étudiants qui ont travaillé avec *Campus 1* et *Campus 2* lors de la classe préparatoire, à l'université d'Istanbul. Chaque unité de *Campus* est divisée en cinq leçons suivies d'un bilan, soit au total soixante leçons. Chaque leçon est centrée autour d'un savoir-faire, qu'il soit communicatif, culturel, lexical, grammatical ou comportemental. Au total, douze grandes unités comportementales, les six autres ayant rapport à soi et aux autres.

Jacques Pécheur, Edvige Costanzo et Muriel Molinié précisent bien, dans l'introduction de *Campus 3* (2003:3), la méthodologie appliquée obéit au même souci de simplicité, de transparence et de lisibilité que celle des autres niveaux. La présentation de la grammaire reste volontairement synthétique, avec un minimum d'explications et, pour l'essentiel, des schémas de fonctionnement. Le perfectionnement phonétique n'est pas oublié ; il reprend les grandes difficultés du système phonétique du français et met l'accent sur les aspects intonatifs de la communication en français.

Les objectifs et stratégies s'inscrivent dans le cadre commun de référence du Conseil de l'Europe ; ils préparent les étudiants aux épreuves du Delf. Les documents intégrés ici se distinguent par leur variété et leur pertinence. Des documents écrits très divers, des documents sonores qui viennent soit comme amorce, soit comme appui, des documents visuels en grand nombre entendent rendre compte d'une France moderne et ouverte.

Les éléments de *Campus 3* sont le livre de l'élève, le cahier d'exercices, le livre du professeur, les cassettes audio ou CD audio et la cassette vidéo. Cependant, je n'ai pas pu utiliser ces deux derniers éléments pour des raisons différentes.

1.3. En troisième année

En troisième année, j'essaie de faire adopter aux étudiants des attitudes actives par rapport à la langue. Pour ce faire, je leur distribue à l'avance le texte qui servira de base à la séance et leur demande, sur la question à traiter, de constituer un *corpus* en relevant les éléments pertinents, de repérer éventuellement les choses qui peuvent poser un problème et d'expliquer pourquoi, puis de produire une classification explicative des éléments en cherchant des régularités de fonctionnement et de forme. Généralement, je choisis des extraits de textes littéraires et des textes publicitaires ou journalistiques.

Précisons que chaque type de texte est systématiquement présenté selon quatre orientations telles que *la situation d'énonciation, l'organisation du texte, les caractéristiques du texte et les exemples*. La situation d'énonciation est fondamentale pour comprendre les choix d'écriture, elle regroupe l'ensemble des conditions qui donnent naissance au texte (qui écrit ? pour qui ? pour quoi ? etc.). La possibilité d'être en interaction immédiate signifie que l'interlocuteur peut à tout moment intervenir pour interrompre, corriger, modifier, développer par le discours de l'autre ; c'est, pour celui qui écrit, être à même de s'impliquer dans ce qu'il écrit. Cela signifie qu'il utilisera le pronom *je* ou *nous*. S'il ne s'implique pas, il utilisera uniquement des pronoms de la troisième personne et la qualité de celui qui écrit, son autorité, les objectifs qu'il se fixe en écrivant, la manière dont il envisage ses lecteurs, tout cela influe sur son écriture. L'organisation du texte est la schématisation de l'organisation la plus habituelle des éléments constitutifs du texte étudié pour fournir un plan de lecture ou de production. *Les exemples* sont un ou plusieurs extraits qui illustrent l'analyse du type de texte étudié. Les caractéristiques linguistiques concernent la définition des particularités de la langue utilisée pour le texte étudié. Ces particularités sont schématisées dans une série d'oppositions. Par exemple, l'emploi des pronoms, la présence ou non de pronoms de 1^e (je, nous) ou 2^e (tu, vous) personnes, l'emploi des temps, la présence ou non du présent/du passé composé/du passé simple et les indications de temps et de lieu liées (*aujourd'hui, maintenant, dans deux jours, ici, etc.*) ou non (*ce jour-là, deux jours plus tard, etc.*) à la situation de production du texte comme les types de phrases, types de phrases variées et le registre de langue, registre uniformément soutenu ou courant, registres variés.

1.3.1. En troisième année de la licence, j'organise généralement le cours d'après trois axes. Dans un premier temps, je m'intéresse à l'étude de la cohésion textuelle dans un mouvement qui va du global au local. Je commence par présenter les séquences textuelles prototypiques, puis je reviens sur les notions de *thème* et de *rhème* en étudiant leur rôle dans la structuration des textes par le biais des progressions thématiques. J'analyse ensuite les phrases passive et impersonnelle en mettant l'accent sur leur rôle dans la gestion de la continuité thématique ou dans l'apparition de nouveaux objets de discours. Dans un deuxième temps, j'aborde l'interaction verbale. Pour ce faire, je

commence par présenter les concepts de pragmatique. Après avoir sensibilisé les étudiants à ce qui fait du texte un tout organisé, je tiens à leur faire découvrir la polyphonie à l'œuvre dans tout discours, et c'est dans ce cadre théorique que j'étudie les questions du discours rapporté, de l'ironie, de l'argumentation, de l'usage des connecteurs, etc.

Dans un dernier temps, je m'occupe de l'étude de l'activité énonciative de repérage. Cette partie du cours inclut deux questions incontournables, à la fois de la grammaire traditionnelle et de la linguistique de l'énonciation : celle des déterminants grammaticaux du verbe tels que les temps, les modes et les aspects et celle des pronoms qui n'a pas été étudiée en détail en première, deuxième et en troisième années. Soulignons que ces deux classes grammaticales du français ont été abordées dans les deux dernières années, notamment, avec un objectif de repérage. Il s'agit maintenant d'approfondir les unités de ces deux classes en mettant l'accent sur leurs comportements morphologiques, leurs comportements syntaxiques, leurs valeurs sémantiques et leurs rôles textuels (anaphorique, déictique, cataphorique, etc.).

1.3.2. Je consacre aussi quelques séances à l'étude de la lexicologie. Dans ce but, je centre mon intérêt sur la morphologie dérivationnelle et certains aspects de sémantique lexicale comme la présentation de l'analyse sémique, de la théorie fonctionnelle et de l'organisation du lexique. En ce qui concerne l'organisation du lexique, j'étudie notamment le sens en langue et le sens en discours.

2. Une suggestion personnelle

Si j'avais à réaliser une grammaire, je me proposerais de viser simultanément deux objectifs : le premier concerne le cadre d'analyse retenu et le second, l'organisation de l'ouvrage.

2.1. Le cadre d'analyse retenu

Il convient ici de préciser le cadre d'analyse retenu pour l'étude des différentes parties du discours et pour l'analyse de leur mise en relation. La nécessité de présenter une description complète et fiable de ces outils et de leur fonctionnement a conduit à retenir comme cadre de leur expression l'unité linguistique de la phrase. Le cadre de la phrase permet seul d'isoler tous les constituants syntaxiques et de décrire les mécanismes de leur mise en relation comme la fonction syntaxique, la coordination et la subordination. Notons que la phrase intègre la composante énonciative telle que l'intonation, la modalité, etc.

Dans le cadre de la phrase, pour une analyse grammaticale, on se propose de viser les divers objectifs, à savoir les parties du discours, les fonctions syntaxiques, les propositions, les modalités et l'ordre des mots. Les parties du discours, classement des divers éléments du lexique selon leur fonction comme le nom, le pronom, l'adverbe, le verbe, la préposition, l'adjectif, etc. Les différentes fonctions syntaxiques assumées dans la phrase par ses éléments ou constituants tels que le sujet, le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect, le complément du nom, le complément d'agent,

le complément circonstanciel (temps, lieu, moyen, accompagnement, etc.), l'attribut, etc. Les propositions constituent en quelque sorte des sous-phrases intégrées à l'ensemble de la phrase. On conseillera de cette façon la phrase simple à une seule proposition (*Cet homme est mort.*) plutôt que la phrase complexe, qui comporte plusieurs propositions qu'elle relie sur le mode de la juxtaposition-coordination (*Cet homme est mort, tous les membres de sa famille sont tristes/L'homme est mort et tous les membres de sa famille sont tristes*). Les modalités, qui affectent la forme même de la phrase, traduisent la présence de l'énonciateur dans le contenu de l'énoncé (assertion, exclamation, ordre, interrogation, etc.). Quant à l'ordre des mots, il devra être considéré comme un élément pertinent de l'analyse grammaticale. Effectivement, pour chaque modalité, un ordre canonique pourra être construit et décrit ; certaines règles de modifications de ce modèle, imposées par la syntaxe elle-même, devront être rappelées.

2.2. L'organisation de l'ouvrage

Toutes les unités des classes grammaticales devront être analysées selon les critères morphologique, syntaxique et sémantique. L'exposé, dans chaque rubrique, devra suivre la même progression : la définition de la notion, la description de la forme, l'examen du fonctionnement syntaxique. L'analyse devra s'appuyer systématiquement sur des exemples. Ceux-ci relèvent majoritairement du français moderne (extraits de dialogues entendus, quelquefois reformulés, proverbes, etc.) D'autres pourront être parfois empruntés aux textes littéraires : il faudrait montrer que certaines distinctions opérées par la langue peuvent en effet être mises à l'œuvre, et par ailleurs faire place, en marge du français courant, à d'autres formes d'expression. De la même façon, aux phrases grammaticales destinées à servir d'exemple, il faudrait opposer, afin de pouvoir clarifier l'étude, des phrases irrecevables. Ces phrases devront être marquées par l'astérisque.

Conclusion

Une grammaire devrait d'abord décrire l'ensemble des structures qui caractérisent une langue qui est le français d'aujourd'hui. À cet égard, le livre auquel je pense est une grammaire, au sens large du terme : il embrasserait la morphologie et la syntaxe, c'est-à-dire la grammaire au sens étroit ; mais aussi les problèmes du signifiant, qu'il soit manifesté par la phonétique et la phonologie ou par l'orthographe, les problèmes du lexique, envisagés essentiellement sous l'angle de la morphologie lexicale, et enfin les problèmes liés à l'interprétation sémantique des formes et des structures. Puis elle devrait fournir un inventaire raisonné, explicite et explicatif, des notions utilisées dans la description et donner le moyen, par l'exemple de la description d'une langue, d'aborder les problèmes de l'analyse d'autres langues : au-delà de la linguistique française, atteindre la linguistique tout court, ou, plus conceptuellement, la linguistique générale. En fin de compte, le choix de la méthodologie de la grammaire pour les étudiants de philologie française dans le courant du travail que j'ai présenté pourrait permettre aux enseignants de repenser l'enseignement de la linguistique, de la grammaire et de la littérature à l'université.

Bibliographie

- Bulares M. et Frerot J.-L. 1997. *La Grammaire progressive du français, niveau avancé*, Clé International, Paris, p. 190
- Denis D. et. Sancier-Chateau A. 1994. *Grammaire du français*, Les Usuels de Poche, Le Livre Poche, Paris, Librairie générale Française, 545 p.
- Ducrot O. et. Schaeffer J.-M (dir.) 1995. *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 668 p.
- Galisson R. et Coste D. 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 612 p.
- Grégoire M. et Thieveroz O. 2003. *Grammaire progressive du français, niveau intermédiaire*, Clé International, Paris, 268 p.
- Grevisse M. 1964. *le Bon Usage*, Paris, Gembloux, Duculot, 364 p.
- Hanse J. 1991. *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, 2^e éd., Paris, Duculot, 1 031 p.
- Martinet A. (dir.). 1979. *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier, Paris, 276 p.
- Mounin G. (dir.). 1993, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F., 340 p.
- Pecheur J., Costanzo E. et Molinie M. 2003. *Campus 3, méthode de français*, Clé International, Paris, 176 p.
- Riegel M., Pellat J- C. et Rioul R. 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., 646 p.
- Sirejols E. et Renaud D. 2002. *450 exercices de grammaire, niveau intermédiaire*, Clé International, Paris.
- Wagner R.-L. et Pinchon J. 1991. *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 687 p.